



Portail d'affaires

Complexe hôtelier de 154 logements

Annonce V70610 mise à jour le 10/07/2023

Description générale

Fiche d'identité de la société

Forme juridique	SAS
Ancienneté de la société	Plus de 10 ans
Localisation du siège	Gironde

Résumé général de l'activité

Exploitation d'un complexe hôtelier.

Détention par l'exploitant de plusieurs lots du complexe hôtelier dont :

- Quatre appartements,
- Un bar / restaurant,
- Un SPA,
- Des salons permettent d'accueillir des groupes jusqu'à 800 personnes pour organiser des séminaires, réunions, cocktails, mariages, etc.

La résidence hôtelière est composée d'un total de 154 logements faisant l'objet de baux distincts.

Le complexe hôtelier bénéficie du label Hôtel & Préférence.

Référencement internet multiplateforme et notamment via Booking, TripAdvisor, etc.

L'établissement fait également partie des mieux notés de la zone (8.2/10 – 1479 avis).

Éléments chiffrés

Année de référence	2021
Fonds propres	-2 145 k€
Dettes financières	1 470 k€
Trésorerie nette	155 k€

En k€/année	2019	2020	2021	2022
-------------	------	------	------	------

CA	6100	2400	2 700	3 730
Marge brute				
EBE		-1 500	- 250	- 300
Rés. Exp.	-75	-1 700	- 470	- 450
Rés. Net		-1 700	- 480	- 465
Salariés			38	

Indications concernant les éléments chiffrés

La société emploie 37 salariés en CDI.

Positionnement concurrence

Points forts

L'établissement fait également partie des mieux notés de la zone (8.2/10 – 1479 avis).

Infos sur la cession

A propos de la cession de cette entreprise

Type de cession envisagée	Minoritaire ou majoritaire
Raison principale de cession	Société en difficulté
Complément	LES OFFRES DE REPRISE, ETABLIES CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES L642-2 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE, DEVRONT ETRE DEPOSEES AU PLUS TARD LE 1ER SEPTEMBRE 2023 A 12H00
Prix de cession	Le vendeur n'a pas souhaité préciser le prix de cession.
L'immobilier n'est pas compris dans la cession.	

Profil de repreneur recherché

Profil recherché	Personne physique ou morale
Complément	LES OFFRES DE REPRISE, ETABLIES CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES L642-2 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE, DEVRONT ETRE DEPOSEES AU PLUS TARD LE 1ER SEPTEMBRE 2023 A 12H00